Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de Seine-Maritime

Commune de VILLERS-ECALLES

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	**2006-013**	du	**2 janvier 2006**	

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn				oui	x	non	

Prescrit **Approuvé** **BV Austreberthe-Saffimbec**	date	**30 juin 2000** **23 mai 2001** **12 janvier 2022**	aléa	**Inondation (débordement de rivière, ruissellement, remontée de nappe)**

Les documents de référence sont :

Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPRn BV Austreberthe-Saffimbec	**Consultable sur internet**
	Consultable en mairie

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt			oui		non	x	
	date		aléas				

Les documents de référence sont :

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm oui non **x**

5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

11 janvier 1985 22 février 1989

6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

26 juin 1985 07 octobre 1988 20 août 1993 11 janvier 1994 06 décembre 1994
06 février 1995 01 juillet 1997 14 juin 2000

7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5		zone 4		zone 3		zone 2		zone 1	X	

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Rapport de présentation du PPRn BV Austreberthe-Saffimbec
Règlement du PPRn BV Austreberthe-Saffimbec
Cartographie des aléas du PPRn BV Austreberthe-Saffimbec

9. Description des phénomènes d'inondation

Située dans la vallée de l'Austreberthe, la commune de Villers-Ecalles est concernée, dans ses parties urbanisées et naturelles, par des risques d'inondation liés au débordement de la rivière, ainsi qu'à des phénomènes de ruissellement provenant des plateaux environnants.